

Construire un atelier mobilité



Il doit permettre à toute personne de découvrir des solutions de mobilité, de les expérimenter... et de les adopter. La mobilité doit être accessible à chacun pour se déplacer mieux, plus vite et moins cher !

Durée et fréquence

De 2 h 15 à 3 h
1 atelier en salle, 1 sortie terrain éventuellement

Conditions pratiques

Groupes composés de 8 participants au maximum pour permettre un accompagnement individualisé.

Pour quoi ?

- Faire connaître les services à la mobilité présents sur le territoire et les utiliser de façon optimale.
- Regrouper l'information (réseaux, points d'arrêt, horaires, modes de fonctionnement, tarifs...).
- Développer des compétences de base telles que : repérage spatiotemporel ; lecture de plan, d'index ou de tableau à double entrée ; planification d'un déplacement, se déplacer dans les transports en commun, évaluer les temps et coûts de trajets.

L'objectif pour le participant, c'est d'être plus **autonome** en matière de déplacements, être mieux informé sur les aides et moyens mis à disposition. L'atelier Mobilité vise à combler ces lacunes.

Pour qui ?

Il s'adresse à tout public nécessitant une information et plus particulièrement à un public requérant une attention spécifique : personne en parcours d'insertion socio-professionnelle, en formation ou en pré-qualification, étrangers apprenant le français, jeunes, personnes handicapées, personne pour qui la problématique de la mobilité est un frein dans sa recherche d'emploi...

Comment ?

A travers

- une découverte des services à la mobilité proposés sur le territoire (transports en commun, location de vélos, pistes cyclables, autopartage, covoiturage, ateliers de réparation vélo, réductions diverses, garages solidaires...).
- la lecture de plan (des bus, des villes,...) et recherche d'une adresse à l'aide de l'index des rues,
- la planification de déplacement (utilisation des horaires de bus, rétro-planning,...),
- une réflexion sur les avantages et inconvénients des différents modes de transport,
- des simulations d'entretien : développement de la capacité d'argumentation quant à son autonomie de déplacement,
- des déplacements réels (marche, vélo, train, car, bus) selon les besoins du groupe.

Quelles ressources ?

Guides mobilité de la collectivité (Autorité organisatrice de mobilité)

Exemple de la Métropole Rouen Normandie

<https://reseau-astuce.fr/fr/toute-la-doc/35>

Se constituer un kit complet en fonction du lieu d'origine des participants : plan de ville, carte du réseau Astuce, plans et horaires de lignes de bus, cars départementaux, trains...

Comment construire un atelier ?

1/ Présentation de l'atelier - 20 minutes

- Présentation de l'animateur : bonjour et bienvenue,....
- Présentation de l'atelier : nom, déroulement, forme, objectif, résultats attendus.
- Interview croisé à deux des participants : l'un présente l'autre et vice-versa.

Pendant 10 minutes, préparation.

Prénom, nom, lieu du domicile, ses besoins de mobilité, pourquoi la personne est là...

Restitution : 1 minute par personne.

- Distribution des documents de travail : kit mobilité - plans, guides mobilité, horaires, services... -

2/ Qu'est-ce que la mobilité, quels sont ses enjeux ? - 40 minutes

Matériel nécessaire : 30 photos-langage sur la mobilité, post-it géants pour synthétiser les enjeux.

Découvrir les enjeux à partir de photos-langages (30 photos) (cf. Annexe I)

Chaque participant choisit 1 à 2 photos-langage et explique en 1 minute pourquoi il a choisi ces photos.

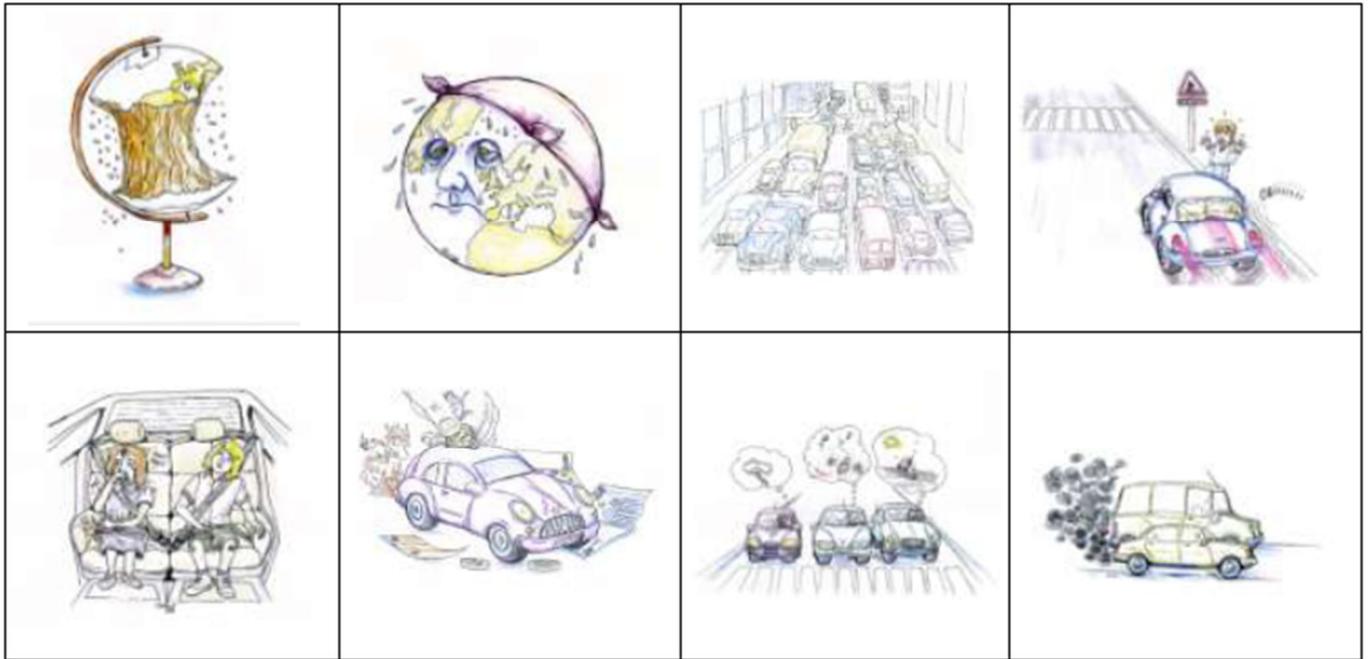
Un rapporteur classe et écrit ce que les participants expriment.

Problèmes	Solutions	Mots-clés
		Ecomobilité
		Intermodalité
		Multimodalité

L'animateur apporte une définition des mots-clés.

Synthèse avec l'atelier « Les coulisses de la mobilité » de Je(u) me meus ? : les huit enjeux. (cf. annexe II)

Echanges sur les usages de déplacements des participants, leurs besoins.



Définitions :

Ecomobilité ou mobilité durable :

C'est choisir son mode de déplacements en fonction de son besoin (distance, horaire, lieu) en veillant à réduire l'utilisation systématique et individuelle de la voiture par la mise en place de solutions alternatives : marche, vélo, transports collectifs, covoiturage, autopartage, télétravail...

Intermodalité

Quand on associe train et voiture pour aller travailler ou que l'on prend un vélo en sortant de la gare, on utilise plusieurs moyens de transport pour un même trajet : on pratique l'« intermodalité ». En combinant voiture, marche, vélo et transports en commun, en utilisant les parcs-relais, il est possible de se créer une solution personnelle, adaptée à ses besoins et à l'offre locale de transports. En Normandie, l'intermodalité est facilitée par Atoumod et la plateforme

<http://www.commentjyvais.fr/fr> .

Multimodalité

Le mot « multimodalité » désigne l'existence de plusieurs modes de transport différents entre deux lieux. Ainsi, on oriente son choix de modes de déplacements en fonction du jour, de l'heure, du motif de son déplacement ou de ses contraintes personnelles ou professionnelles.

3/ Se repérer et organiser ses déplacements – 60 minutes

Matériel nécessaire : kit mobilité, ordinateur avec accès à internet.

Apport de connaissances

- Montrer Google Maps : outil qui permet de visualiser son itinéraire à pied, en vélo, en voiture.
<https://www.google.fr/maps/>
- Montrer le site du réseau de transports urbains
Exemple : Réseau Astuce sur la Métropole Rouen Normandie
<http://www.reseau-astuce.fr>
- Montrer la plateforme multimodale <http://www.commentjyvais.fr/fr/> et la recherche d'itinéraire



- Repérer et utiliser les ressources concernant les déplacements : plans, site internet, itinéraires, en vue de :
 - Aider les participants à découvrir le territoire.
 - Distinguer des points de repère : rives gauche et droite / la Seine / les forêts / les points cardinaux...
 - Positionner des villes du territoire.
 - Savoir situer des lieux-repères : Mairie, Office de tourisme, gare SNCF, la halte routière, Espace « Réseau Astuce », Préfecture, hôpital... On peut utiliser des photos des lieux à placer sur le plan.
 - Se créer un itinéraire qui sera mis en action dans un second temps.
- Faire connaître les services à la mobilité existants et sources d'information : <http://www.commentjyvais.fr/fr/>, carte Atoumod, transports urbains, vélo, train, covoiturage (sites, aires de covoiturage...), autopartage entre voisins (sites...), garages solidaires, auto-écoles sociales, ateliers réparation vélo, vélo-école... cf. p. 12.
- Répondre aux questions pratiques concernant le déplacement une fois défini et le mode choisi :
 - Où acheter les tickets ?

- Quels sont les tarifs ? Quelle procédure pour avoir les tarifs solidarité ?
- Déplacement en bus : Où prend-on le bus, comment on le prend, comment on se comporte ? Comment on descend Comment on repère son arrêt ? Comment on retrouve l'arrêt du retour ? Ce qu'on a le droit d'emmener dans le bus (vélo, poussette) ? A qui on s'adresse dans le bus pour avoir un renseignement ?
- Déplacement en train : idem.
- Déplacement en covoiturage autopartage : idem

Mise en situation

Déplacement au sein de la Métropole Rouen Normandie

J'effectue un déplacement quotidien Le Trait-Rouen : 30 km deux fois

Point de départ : Le Trait à côté de la mairie

Point d'arrivée : Rouen en centre- ville.

	Transports urbains	Covoiturage	Voiture solo
Temps par jour (30 km X 2) 	(0 h 53) X 2 = 1 h 54	(0 h 46 + 10 minutes pour stationner) X 2 = 1 h 52	(0 h 46 + 10 minutes pour stationner) X 2 = 1 h 52
Coût par an 	230 € avec prise en charge de 50 % par l'employeur	3 105 €	6 210 €
Emission CO₂ en kg eq CO₂ par an 	1 002,00	1 944,30	3 888,60
 Et le bénéfice pour ma santé ?	Je marche pour atteindre la station de bus.	Aucun	Aucun

Gain financier transports urbains/voiture solo : 5 980 € pour 2 minutes supplémentaires de temps de trajet

Durée

<http://www.commentjyvais.fr/fr/>

<http://www.reseau-astuce.fr>

<http://fr.mappy.com>

Coût

<http://www.reseau-astuce.fr/>

<http://www.covoiturage76.net>

Emissions polluants

<http://www.itinerair.net/>

A connaître : le transport à la demande Exemple : Filo'R sur le territoire métropolitain

Filo'R est disponible, du lundi au samedi (hors dimanche et jours fériés) de 6h30 à 19h30 (heure de dernière prise en charge possible à un arrêt donné). Disponible sur un simple coup de fil ou via internet, le réseau Filo'R permet aux habitants des communes rurales et périurbaines desservies de se déplacer au sein de leur zone d'habitation ou de se rapprocher des lignes régulières de transport en commun via un point d'échange.

<https://reseau-astuce.fr/fr/transport-a-la-demande-filor/97>

Déplacement hors Métropole

J'effectue un déplacement quotidien Rouen-Le Havre aller-retour : 89 km 2 fois

Point de départ : 112 boulevard de l'Europe Rouen

Point d'arrivée : Place de l'Hôtel de ville du Havre

	Train + Transports urbains	Covoiturage	Voiture solo
Temps par jour (89 km X 2)	(1 h 37) X 2 = 3 h 14	(1 h 10 + 20 minutes embouteillage) X 2 = 3 h	(1 h 10 + 20 minutes embouteillage) X 2 = 3 h
Coût par an	1 427,15 € avec prise en charge de 50 % par l'employeur	9 315 €	18 423 €
Emission CO₂ en kg eq CO₂	1 301,18	5 832,90	11 536,18
Et le bénéfice pour ma santé ?	Je marche pour atteindre la gare/station de bus.	Aucun	Aucun

Gain financier transports en commun/voiture solo : 16 996 € pour 14 minutes supplémentaires de temps de trajet

Durée

<http://www.commentjyvais.fr/fr/>

<http://fr.mappy.com>

Coût

<https://www.ter.sncf.com/normandie>

<http://www.reseau-astuce.fr/>

<http://www.transports-lia.fr>

<http://www.covoiturage76.net>

Emissions polluants

<http://www.itinerair.net/>

A vous : La mobilité géographique et vous ! à donner aux participants

Voir fichier « La mobilité géographique et vous ! »

Annexe III

La mobilité
géographique
et vous !



Vidéo ateliers de mobilité pour personnes handicapées et en difficulté

https://www.youtube.com/watch?v=-5_wAPvmINI

https://www.youtube.com/watch?v=zHOqhZ99UU4&ab_channel=RATPgroup

4/ Les aides à la mobilité – 15 minutes

En fonction du territoire, du public (demandeur d'emploi, jeune...), année, avantages fiscaux...

Site Pôle emploi

<http://www.pole-emploi.fr> rechercher aides à la mobilité

Prise en charge d'une partie de l'abonnement de transports en commun

L'employeur se doit de prendre en charge au moins 50 % de l'abonnement de transports en commun ou de location de vélo des salariés.

<https://www.service-public.fr/>

Certaines collectivités apportent une aide complémentaire. Par exemple, la Métropole Rouen Normandie soutient les entreprises qui mettent en place un Plan de déplacements entreprises (PDE) ou Plan de mobilité, en accordant une réduction de 20 % supplémentaire sur le prix des abonnements annuels et mensuels. Cette réduction bénéficie généralement à la fois au salarié (10 %) et à l'employeur (10 %)

Le PDE regroupe les mesures destinées à promouvoir une gestion durable des déplacements.

5/ Mise en application sur le terrain selon les cas – 3 h

Objectif : Sillonner la ville à pied et/ou en transports en commun en vue de se créer ses propres repères.

Accompagner le groupe : lui donner un lieu de départ et un lieu de destination qu'elle devra atteindre.

Liens utiles

Les transports en commun en Normandie

<http://www.commentjyvais.fr/fr/>



Le train

<https://www.ter.sncf.com/normandie>



Les cars inter-urbains

<https://transports.normandie.fr/>

Les cars privés longue distance

Blablabus : <http://fr.ouibus.com/fr>

Flixbus : <https://www.flixbus.fr/>



Astuce : Pensez au vélo pliant, il est accepté dans les transports en commun s'il est plié ! Dans les TER, les vélos sont acceptés !



Voiture et transports en commun

Situés aux entrées des agglomérations et à proximité des lignes de transport en commun, les parkings relais sont la solution idéale pour se garer gratuitement avant d'emprunter le Métro, tramway, bus mais aussi le TER ou le Vélo ... !



Astuce : Pensez aussi aux parkings de supermarchés, par exemple celui du Leclerc de Saint-Etienne-du-Rouvray !

Acteurs de la mobilité inclusive en Normandie



Réseau Mob'in Normandie, réseau normand des acteurs de la mobilité inclusive (mobilité et insertion) - Garages solidaires, auto-écoles sociales...

Contact : normandie@mobin-solutions.fr



<https://www.facebook.com/MobInNormandie/>

<https://mobinnormandie.blogspot.com/>

<https://mobin-solutions.jimdofree.com/>

La voiture autrement : le covoiturage !

<http://www.covoiturage76.net>

<http://www.covoiturage27.net>

<https://www.mobicoop.fr/>

<https://www.blablacar.fr/>

<https://www.karos.fr/> (Région Normandie, Caux Seine Agglo...)

<https://www.klaxit.com/> (déploiement Métropole Rouen Normandie)

<https://www.blablalines.com/>

...

NOMAD - Covoiturage en Normandie

Après une expérimentation de covoiturage du quotidien dans le territoire du Roumois Seine, la Région a décidé d'étendre ce nouveau service, à partir de janvier 2020, aux 12 territoires normands suivants : Normandie Pays d'Auge, Côte Fleurie, Pont-Audemer-Val de Risle, Roumois-Seine, Val-es-Dunes, Le Neubourg, Intercom Bernay, Lieuvin-Pays d'Auge, Terre d'Auge, Pays de Falaise, Campagne de Caux, Honfleur Beuzeville.

La Région aide à financer les trajets du quotidien grâce à **l'application mobile Karos**.

<http://landings.sbc28.com/5b72906bb85b536066d94a7a/5IaLKN1LQ6GbWp1KPs8jIg/landing.html>

Le site d'information des routes départementales et aires de covoiturages

Seine-Maritime : <http://www.inforoute76.fr>

Eure : <http://www.inforoute27.fr>

Calvados : <http://www.inforoute14.fr>

Orne : <http://inforoutes.orne.fr>

Manche : <http://www.manche.fr/mancheMobi/viabilite-hivernale.aspx>

La voiture autrement : l'autopartage !

<https://fr.getaround.com/>

<https://www.ouicar.fr/>

<https://www.travelercar.com/>

<https://www.wheeliz.com/fr> (Location de voitures aménagées pour personnes handicapées entre particuliers)

Certaines collectivités mettent à disposition de leurs habitants des voitures en autopartage, renseignez-vous ! Exemple : Département de l'Orne avec Autofree61, commune de Tinchebray...)



Comment se déplacer à vélo ?

Réseaux

Réseau des acteurs normands du vélo

Animé par l'association Véლისol

Contact : associationvelisol@yahoo.fr

Associations membres de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB)

<https://www.fub.fr/reseau-fub/membres>

L'Heureux Cyclage, le réseau des ateliers vélo participatifs et solidaires

<https://www.heureux-cyclage.org/les-ateliers-en-france.htm>

Maisons ou ateliers du vélo, vélo-écoles, promotion du vélo

Eure

Evreux Cicerone : <http://cicerone-tandem.fr>

Mesnil-sur-Iton Le pied à coulisse Développement de l'entre-aide locale, le partage de ressource et de savoir-faire autour du réemploi, de la réparation et de l'entretien : <https://www.facebook.com/Le-pied-%C3%A0-coulisse-198365337231294/>

Les Andelys L'heureux Cycl'Eure : <https://www.facebook.com/LHCE27/>

Agglo Seine-Eure La petite Cyclote : <https://m.facebook.com/petitecyclote>

Seine-Maritime

Rouen Guidoline : <http://www.guidoline.com> (Réparation)

Rouen Avélo : <http://www.rouen.fr/associations/avelo> (Vélo-école)

Le Havre La Roue libre : <http://la-roue-libre.com>

Dieppe/Pays de Bray : Vel'Oser <https://www.facebook.com/Veloser-111156443947279/>

Dieppe à vélo : <https://www.facebook.com/dieppeAvelo>

Yvetot La Bicyclerie : <https://www.facebook.com/bicyclerieyvetot/>

Calvados

Maison du vélo Caen : <http://maisonduvelocaen.fr>

Maison du vélo Thury Harcourt - Le Hom :

<https://www.facebook.com/maisonduvelolehom/>

Manche

Avranches Vélocité : <http://velociteavranches.org/>

Saint-Lô Asso V'Lô : <https://www.facebook.com/assovlo/>

Granville La Ville à Vélo : <https://www.facebook.com/Ville-%C3%A0-V%C3%A9lo-Granville-863747963700605/>

Cotentin Pignon sur Rue Cotentin : <https://www.facebook.com/Pignons-sur-rue-Cotentin-1656588201054161>

Cherbourg Vélorution : <https://www.velorution-cherbourg.fr/>

https://caen.fr/sites/default/files/2020-07/planMobiliteDouceCAEN2020web_img.pdf

Carte pédagogique sur les temps de déplacements à vélo

Métropole Rouen Normandie : Petit guide temps de parcours



https://www.metropole-rouen-normandie.fr/sites/default/files/documents/velo/Carte_velo_bd.pdf

Vélotaf (Métropole de Rouen, Caen)

Aller travailler en vélo un jour par semaine, puis deux, puis trois ... et laisser sa voiture au garage ? C'est le moment !

Des habitué·e·s se proposent de vous accompagner lors de vos premiers trajets, si vous n'êtes pas à l'aise, voulez connaître concrètement les pièges à éviter sur un trajet particulier, ou simplement faire un bout de route ensemble ... Une solution : le « covélotaf » !

http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/bus-cycliste-mdb_208608#12/49.4345/1.1543

Et si votre employeur vous versait un Forfait mobilité durable ?

Dans la lignée de la loi mobilités, pour des transports quotidiens plus faciles, moins coûteux et plus propres, le décret du 9 mai 2020 met en place le « forfait mobilités durables », pour accompagner les salariés et les employeurs du privé.

Pour les employés, il s'agit de la prise en charge facultative par leur employeur des frais de transports personnels entre le domicile et le lieu de travail jusqu'à 400 € par an. Les moyens de transports concernés sont :

- * les vélos, électriques ou manuels ;
- * la voiture dans le cadre d'un covoiturage (en tant que conducteur ou passager) ;
- * les engins de déplacement personnels (motorisés ou non) en location ou en libre-service (comme les scooters et trottinettes électriques « en free-floating ») ;
- * Les transports en commun en dehors des frais d'abonnement ;
- * et tout autre service de mobilité partagée.

Il est exonéré d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales jusqu'à 400 € par an et par salarié.

Le forfait est cumulable avec la participation de l'employeur à l'abonnement de transport public mais l'avantage fiscal résultant des deux aides ne peut dépasser le montant maximum entre 400 € par an et le montant du remboursement de l'abonnement de transport public.

Le forfait mobilités durables est également mis en place dans la fonction publique d'Etat à hauteur de 200 euros et le Gouvernement prépare sa mise en place dans l'ensemble du secteur public.

Salariés du privé

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14046>

Fonctionnaires d'Etat

https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/carrieres_et_parcours_professionnel/mobilite/Fiche_application_D_2020-543_du_9_mai_2020_FMD_FPE.pdf

Aides pour la mobilité

Micro-crédit de l'UDAF

Seine-Maritime

http://www.udaf76.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=74&Itemid=87

Eure

<http://www.udaf27.org/index.php/documentation/aide-aux-familles/121-36>

Calvados

<http://www.udaf14.fr/index2.php?e=1&PAGID=4071>

Manche

<http://udaf50.fr/microcredit-social/>

Orne

<https://udaf-orne.fr/>

Réseau SAM pour les demandeurs d'emploi : Solidarité Accueil Mobilité

<http://www.reseau-sam.fr/>

Pôle emploi

<https://www.pole-emploi.fr/accueil/>

